



Solidarité Laïque pour le guide PEERMENT

Qu'est-ce que l'éducation au développement durable ?

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existantes entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Elle a une dimension holistique forte aujourd'hui et permet de travailler l'ensemble des enjeux mondiaux de société.

Mais son Histoire n'est pas linéaire et à la croisée des enjeux d'éducation, d'environnement et de développement. Petit retour historique avant de définir le concept qui nous rassemble aujourd'hui.

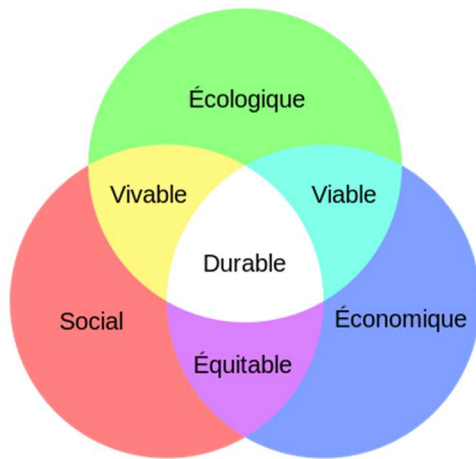
De l'environnement - au développement – développement durable

Dans les années 1960, plusieurs pays, notamment Européens, ont mis en place des programmes pour permettre aux enfants à travers l'éco-citoyenneté, de s'impliquer dans la protection de leur milieu naturel. En 1972, la Conférence de Stockholm marque une étape : l'environnement « sain » devient un droit et nécessite que les citoyens de la terre observent des devoirs. La question de l'éducation à l'environnement apparaît pour la première fois dans les conclusions. En 1977, la Conférence de Tbilissi, organisée par l'UNESCO, est la 1^{ère} conférence internationale sur l'éducation à l'environnement. Elle a mobilisé au plus haut niveau les représentants politiques de la planète et a affirmé que « l'éducation relative à l'environnement devait adopter une perspective holistique tenant compte des aspects écologiques, sociaux culturels et autres de chaque question ». La question de dépasser le concept étroit d'environnement est posée.

Dans les années 80, les « environnementalistes » (associations d'environnement) et les « développementalistes » (ONG de solidarité internationale, associations d'éducation populaire...) se croisent autour du concept de développement humain. L'Homme revient au centre des préoccupations socio-économiques et de développement international et on intègre la dimension humaine dans l'environnement (chacun respectivement dépasse d'un côté l'approche « naturaliste » et de l'autre « caritative ») jusqu'à la mondialisation des années 90.

Le passage de l'EE à l'EDD se fait dans le Rapport Brundtland de 1987 (du nom de la Présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU) et lors de la Conférence de Rio en 1992 appelé plus populairement « le sommet de la Terre ». Ce rapport ([Notre Avenir à tous](#)) utilise pour la première fois l'expression de « *sustainable development* » et il lui donne une définition : « **répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs propres besoins.** »

Le développement durable a pour objet d'aboutir à un développement dont on dit souvent qu'il repose sur « **trois piliers** » :



- Économiquement viable (satisfaction des besoins d'une génération) ;
- Socialement équitable (solidarité entre les sociétés) ;
- Écologiquement reproductible.
- Certains y ajoutent un quatrième pilier qu'est la culture.

Ce concept conduit à prendre en compte trois perspectives transversales :

- La dimension spatiale et temporelle ;
- L'analyse scientifique ;
- La citoyenneté.

Aussi l'éducation vers/ au développement durable s'élargit et recouvre des questions interdépendantes d'ordre environnemental, économique et social, et même interculturel. Elle élargit la notion d'éducation à l'environnement et cible d'autres formes d'éducation. La participation et la démocratie constituent des leviers du DD et donc de cette éducation, n'importent pas que les constats et les causes, ou les apprentissages mais également la recherche de solutions et donc des formes plus participatives et émancipatrices d'éducation.

L'éducation pour le développement durable se définit alors pour son but : « **doter les individus des comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes.** »

La Décennie des Nations unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) s'est employée à mobiliser les ressources éducatives de la planète pour contribuer à construire un avenir plus viable. Elle est pilotée à l'échelon mondial par l'UNESCO qui pose une stratégie opérationnelle à toutes les modalités d'enseignement et d'apprentissage.

« ESD empowers learners to take informed decisions and responsible actions for environmental integrity, economic viability and a just society, for present and future generations, while respecting cultural diversity. It is about lifelong learning and is an integral part of quality education. ESD is holistic and transformational education which addresses learning content and outcomes, pedagogy and the learning environment. It achieves its purpose by transforming society (UNESCO). »

L'EDD en Europe ?

Cette décennie se décline pour l'Europe dans la Stratégie adoptée à Vilnius le 18 mars 2005. Les Etats européens sont invités à adopter des Plans d'action nationaux pour l'EDD, via les ministères de l'éducation et de l'environnement.

Depuis le Traité de Maastricht en 1992, l'éducation est une des priorités de l'Union européenne, et depuis 2001, le développement durable constitue le troisième pilier de la stratégie de Lisbonne, l'Europe semble être un terrain fertile pour l'EDD.

De nombreux pays ont décliné la stratégie de Vilnius par des plans nationaux pour l'EDD ou dans le cadre de « l'éducation globale ».

En 2016¹, 90 % des États membres disent avoir introduit l'EDD dans les documents d'orientation de l'éducation nationale, mais des disparités persistent sur ce que recouvre le concept (le plus souvent, sur-représenté sous l'angle environnemental) et sur son intégration structurelle dans les systèmes éducatifs comme la place de l'EDD dans les programmes scolaires ou dans la formation des enseignants. Les moyens investis ne sont pas à la hauteur des ambitions. Au-delà du système formel, elle est également peu présente dans les autres modalités d'apprentissage. Elle reste à renforcer dans « l'éducation tout au long de la vie » et les processus de formation. Paradoxalement, la stratégie de l'UE « Éducation et Formation 2020 » a misé sur l'accent économique du DD et « l'efficacité, l'employabilité, les compétences productives » de l'éducation.

L'Europe peine à détacher sa vision de l'éducation d'une dimension orientée compétences pour l'emploi et elle limite l'EDD d'une simple transmission par les connaissances.

Avec l'Agenda universel 2030 (cf. ci-dessous), l'Europe se révèle encore plus à l'attache des Nations Unies ou de l'agenda international pour définir une vraie stratégie et un soutien politique robuste en tant que Union à l'EDD.

Objectifs de développement durable : un changement de paradigme pour l'EDD ?

En 2015, se conjuguent les adoptions par l'Assemblée générale des Nations-Unies des 17 objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Cette fusion des agendas du développement et celui des sommets de la Terre aboutit à l'Agenda 2030 : il fixe une feuille de route claire et universelle jusqu'à 2030 pour la réalisation d'un développement durable, inclusif et solidaire. Il est universel, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, tous qualifiés de pays « en voie de développement durable ».

L'éducation a donc un rôle catalyseur : offrir les connaissances et compétences pour réussir les 16 autres objectifs et la complétude de l'Agenda 2030. En effet, pas d'effets durables et de prise de conscience du changement nécessaire pour atteindre le « zéro pauvreté, zéro carbone, zéro exclusion » sans des citoyens formés, informés, sensibilisés et responsabilisés. Le concept d'éducation au développement durable est révisé au regard des ODD : pour la 1ère fois avec les ODD, le rôle central de l'éducation dans la formation de « citoyens du monde ». Le DD y est au milieu de nombreux concepts éducatifs qui élargissent encore plus la vision de l'éducation pour le changement et pour un avenir commun et soutenable : droits de l'homme, culture, paix...

ODD 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la

¹ Commission économique des Nations unies pour l'Europe, Troisième rapport d'évaluation de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable, février 2016

promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Très récemment les NU et l'UNESCO ont intensifié leur programme d'action : la 40e Conférence générale de l'UNESCO (fin novembre 2019) a adopté le nouveau cadre mondial sur l'éducation en vue du développement durable (EDD pour 2030) pour la période 2020-2030. Le cadre de l'EDD pour 2030 a également été présenté à la 74e session de l'Assemblée générale des Nations Unies : L'EDD « fait partie intégrante de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation de qualité et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs de développement durable ».

Plus récemment encore, les grèves scolaires pour le climat avec la mobilisation des jeunes à travers le monde a mis l'accent sur l'importance :

-de former les élèves, les jeunes mais également les adultes à l'autonomisation et la mobilisation citoyenne, et l'action à l'échelle locale.

-pour les politiques éducatives, sur l'importance des environnements d'apprentissage et le renforcement des capacités des éducateurs.

En sensibilisant les individus à des problématiques communes : les migrations, la consommation responsable, l'éducation au développement durable encourage la création d'un mouvement collectif pour une solidarité globale.